



minimum d'impo sur une vente

Par **damien5587**, le **14/05/2010** à **00:32**

je souhaite construire une maison d'habitation en vue d'une vente rapide je voudrais savoir si un délai est nécessaire avant la vente pour minimiser les impôts sur la plus-value

Par **dobaimmo**, le **14/05/2010** à **09:31**

si vous vous installez dedans à titre de résidence principale effective, il n'y aura pas de plus-values.

par contre, si ce n'est pas le cas, attention à la plus-value sur deux points :

- pas de tarif dégressif pendant 5 ans
- les factures de matériaux ne peuvent pas être pris en compte (donc si vous batissez vous-même, on ne tiendra pas compte de la plupart de vos dépenses) avec une plus-value importante donc.

cordialement